



Deliveroo s'invite sur les plages de Marseille pour sa 6ème édition de nettoyage !



Après avoir arpентé les quais toulousains et lyonnais en 2023, Deliveroo revient cette année pour sa 6ème édition de grand nettoyage.

Cette année, l'opération se déroule sur les plages emblématiques de Bonneveine et de la Vieille Chapelle, à Marseille, le 15 juin à partir de 15h.

Pour accueillir l'été comme il se doit, Deliveroo se rendra sur ces 2 plages de Marseille et invite les pique-niqueurs et les passants à donner de leur temps pour participer au ramassage des déchets, tout en profitant d'un moment ludique et engagé.

Les Marseillais (et les autres !) sont conviés à participer à cette initiative citoyenne et écologique en rejoignant les équipes de Deliveroo pour un grand nettoyage de la plage.

Le principe est simple : 1 seau de déchets rempli = 1 bon d'achat de 5€ sur Deliveroo* !

Équipés de tee-shirts, de seaux et de gants, les équipes de Deliveroo silloneront les plages à la recherche de participants. Chaque contributeur qui remplira un seau de déchets sera éligible à recevoir un bon d'achat de 5€, valable sur l'application ou le site de Deliveroo. Ce bon d'achat lui sera envoyé par e-mail après l'opération, si le contributeur le souhaite.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche responsable visant à multiplier les actions en faveur de la réduction des déchets. Depuis le lancement de sa première édition en 2019, Deliveroo et plusieurs milliers de participants ont collectivement ramassé plus de 2 tonnes de déchets sur 48

km de plages, quais, parcs et places publiques de Nice, Toulon, Marseille, Paris, Toulouse et Lyon.

En organisant cette journée, Deliveroo souhaite encourager les Marseillais à préserver leurs espaces naturels et marins !

**Le bon d'achat de 5€ sera valable jusqu'au 31 juillet 2024 inclus, valable sur une commande d'un montant minimum de 15€ sur le site deliveroo.fr ou l'application Deliveroo. Bon de réduction non cumulable avec d'autres offres et utilisable sur une (1) commande. Frais de services, de livraison et additionnels applicables. Hors produits soumis à restrictions. Bon non transférable ni échangeable. Les commandes sur Deliveroo et l'utilisation du bon de réduction sont soumis aux conditions générales de Deliveroo, accessibles sur <https://deliveroo.fr/fr/legal>.*

À propos de Deliveroo

Deliveroo est une entreprise primée à plusieurs reprises fondée en 2013 par William Shu et Greg Orlowski. Deliveroo collabore avec plus de 180 000 restaurants et commerces et 140 000 livreurs partenaires, afin de proposer la meilleure expérience de repas et courses en ligne au monde. L'entreprise, dont le siège est situé à Londres, est présente dans 10 marchés géographiques : la Belgique, la France, Hong Kong, l'Italie, l'Irlande, Singapour, les Émirats arabes unis, le Koweït, le Qatar et le Royaume-Uni.

